

disparu, de même que les gaz fertilisants contenus dans les parties végétales.

Lorsque le feu a assez agi sur les gazons, on l'éteint; il ne faut pas pour cela jeter de l'eau sur le feu, parce que toutes les matières solubles qui se trouvent en grande quantité dans les cendres seraient emportées par l'eau, s'infiltreraient dans le sol et seraient totalement perdues pour les autres portions du terrain où l'on éteindrait ces cendres. Ainsi pour éteindre le feu, on frappera, à l'intérieur des fourneaux, avec le plat de la bêche.

On reconnaîtra que l'opération du brûlage des gazons a bien ou mal réussi, aux signes suivants: Si elle a bien réussi, l'intérieur du fourneau donnera des gazons d'un brun rougeâtre, et ceux de l'extérieur seront noirâtres. Ces couleurs annoncent que le résidu de l'écobuage est un amendement meilleur que celui des fourneaux où l'opération n'a pas réussi.

Lorsque le gazon qu'on fait ainsi brûler est de la tourbe, on agit tout-à-fait de la même manière pour la confection des fourneaux. Dans ce dernier cas, les morceaux doivent être beaucoup plus gros; par exemple, trois à quatre pieds de hauteur sur quatre et demi à cinq et demi pieds de largeur à la base. On leur donne la même forme que les charbonniers donnent à leurs fourneaux.

Pour que la combustion de ces gazons tourbeux soit plus lente, on recouvre le morceau d'une couche de terre bien battue.

Lorsque la terre a été écobuée jusqu'à la profondeur de six pouces, on recueille une quantité de cendres beaucoup trop considérable pour pouvoir la mettre sur le terrain. Un arpent de terre écobuée à la profondeur de six pouces donne ordinairement 1,600 pieds cubes de cendres, par conséquent les cendres d'un arpent de terre peuvent servir à amender de quarante à cinquante arpents. Il est donc mieux de répartir ces cendres sur les autres parties du terrain, au lieu de les répartir sur un seul point.

Un célèbre agriculteur conseille de ne faire brûler sur chaque arpent que la quantité de gazons nécessaire à son amendement. De cette manière, la place où l'on a mis les fourneaux se trouve amendée par la seule action du feu.

Si on écobue le sol de bonne heure au printemps, par exemple vers la fin d'avril, on pourra, la même année, semer les champs écobués: pour cela on les sème les derniers, parce que les semences tardives ne souffrent aucun inconvénient dans ces terrains. Ainsi, par exemple, les terrains écobués en avril, pourront être semés au milieu de juin, et bien souvent dans la première semaine de juin, car les grandes sécheresses qui viennent parfois le printemps hâtent beaucoup la dessiccation des gazons.

Aussitôt que le feu est éteint, on répand les cendres sur le champ, ayant soin de les recouvrir par un léger labour en attendant l'époque des semences.

On peut encore faire l'opération de l'écobuage à l'automne; dans ce cas là, aussitôt que les gazons sont réduits en cendres, il faut immédiatement mettre celles-ci à l'abri des influences atmosphériques pour qu'elles ne perdent de leurs principes fertilisants; ou bien encore on les étendra sur le sol pour les recouvrir immédiatement par un léger labour. Pour étendre les cendres sur le terrain, il faut choisir un

temps calme. On ne doit pas répandre ces cendres là où sont les fourneaux, parce que le feu y a suffisamment amendé cette partie.

L'écobuage nous procure l'avantage de travailler la terre, lors même que les pluies nous empêchent de labourer les autres parties du terrain.

En Angleterre, la première récolte que l'on fait rapporter aux terrains écobués, c'est le navet que l'on fait suivre par une récolte d'orge ou d'avoine, puis de trèfle et ensuite de blé; les turneps viennent ensuite.

Ailleurs, l'on commence la rotation par la culture du chanvre; on peut encore la commencer par le chou, par toutes les dénominations du genre des navets; les pommes de terre y viennent bien.

Dans quelques localités où l'on fait l'écobuage sur les marais tourbeux, on y sème le lin comme première récolte, et le rendement on est considérable. Après le lin, on fait venir les plantes sarclées avec fumurés, auxquelles succède le blé. La quatrième année vient le tour de la prairie.

Quand il s'agit d'améliorer un terrain, l'écobuage peut être fait tous les dix à douze ans. Cependant ce chiffre change suivant la nature des récoltes. Ainsi, si le sol reprend en peu d'années son ancienne tenacité, s'il devient en peu de temps difficile à cultiver, s'il commence à devenir plus humide que dans les premières années de l'écobuage, si enfin il reprend vite ses anciens défauts, on devra hâter les intervalles qui séparent le retour régulier de l'écobuage. Pour cela, on choisira l'année où le terrain est en pacage, parce qu'alors ce terrain contient plus de débris végétaux, et il est alors plus facile de le lever par bandes régulières.

Il arrive parfois qu'un second écobuage n'offre pas les avantages d'un premier écobuage qui a donné au sol une grande fertilité; au contraire un deuxième écobuage sur le même terrain, peut devenir nuisible. La cause de cette différence, c'est qu'au lieu de considérer cet amendement comme un stimulant, on l'a regardé comme un engrais et l'on a agi en conséquence, c'est-à-dire qu'on a ruiné le terrain par une longue série de récoltes épuisantes qu'on lui a fait porter sans lui donner d'engrais. Il faut donc se souvenir que l'écobuage n'est pas un engrais proprement dit, pas plus que la chaux, la cendre, la marne, etc., et que, par conséquent, son action n'est pas de faire croître des plantes où il n'y a aucun engrais, mais bien d'obliger les engrais à donner aux plantes avec lesquelles ils se trouvent en contact, toutes les matières nutritives nécessaires.

Il faut donc agir en conséquence, et ne pas attendre que le sol soit épuisé pour lui donner des engrais. A la deuxième récolte, on doit fumer le sol.

Il est vrai qu'après l'écobuage le sol est excessivement fécond; mais est-ce à dire parce que la terre ne demande qu'à produire, il faille l'épuiser? Au contraire, lorsque la terre est féconde, on doit la ménager autant que l'on peut afin qu'elle conserve sa fécondité plus longtemps; par conséquent, on ne doit pas lui faire porter une longue série de récoltes épuisantes.

On peut donner comme règle constante, qu'il ne faut jamais négliger de fumer le terrain même lorsque l'épaisseur de la couche de gazon qui reste après l'écobuage est assez considérable; car l'écobuage, on